

## INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2023

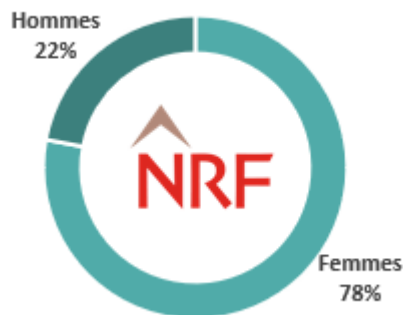
Norton Rose Fulbright poursuit au fil des ans une politique exigeante en matière de responsabilité sociale des entreprises tant sur le plan social, environnemental qu'éthique.

L'ambition de notre cabinet est d'être un employeur de choix dans le monde entier. Pour attirer les meilleurs talents, nous nous efforçons de créer un environnement diversifié et inclusif où nos collaborateurs peuvent s'investir en ayant un sentiment d'appartenance et réaliser leur plein potentiel de carrière. Nous valorisons la différence et promovons activement une culture de respect de chaque individu.

Nous nous engageons au quotidien à lutter contre les inégalités et analysons régulièrement la situation au sein du cabinet. Un des résultats obtenus de ces analyses, concerne la diversité des genres. Ils sont publiés dans le cadre de l'index égalité femmes-hommes comme le prévaut le code du travail pour les entreprises d'au moins 50 salariés.

Les indicateurs présentés permettent ainsi de suivre la répartition par genre des effectifs au sein du cabinet, couvrent l'écart de rémunération, l'écart de taux d'augmentation individuelle de salaire entre les femmes et les hommes, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité et le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations. Des notes de 100 indiquent une égalité parfaite hommes-femmes.

### Pourcentage de femmes et d'hommes salariés au sein de Norton Rose Fulbright Paris



Les femmes sont sur-représentées au sein du cabinet de Paris. Sur l'année 2023, un certain nombre des indicateurs ci-dessous ne peuvent être calculés, en raison d'un effectif par catégorie inférieur au seuil nécessaire.

- Ecart de rémunération – non calculable
- Ecart d'augmentation (hors promotion) – non calculable
- Augmentation des femmes à leur retour de congé maternité : 15/15
- Proportion du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hauts salaires : 5/10 (hommes sous-représentés)
- Résultat obtenu : 20/25
- Résultat global : non calculable